

Bulletin provincial



N° 18

2011

18 NOVEMBRE

SOMMAIRE

—

Page

ROUTES REGIONALES

- Lettre de la Direction Générale opérationnelle des Routes et Bâtiments - Département du Réseau du Hainaut et du Brabant Wallon – Direction des Routes de Mons relative au Service d’hiver 2011-2012 532

TUTELLE ADMINISTRATIVE

Services communaux d’incendie :

- VILLE DE FLEURUS : Délibération du Conseil communal – approbation – désignation effective d’un officier pompier volontaire après stage-avis. 534
- VILLE DE FLEURUS : Délibération du Conseil communal – approbation – désignation au stage dans le grade de sous-lieutenant volontaire-avis. 534

Cabinet de M. le Gouverneur

ROUTES REGIONALES

Service d'hiver 2011-2012

Ci-après une correspondance du Département du Réseau du Hainaut et du Brabant Wallon – Direction des Routes de Mons insérée au Bulletin provincial pour l'information de ceux dont la chose intéresse.



Wallonie



Service public
de Wallonie

**Direction Générale opérationnelle des
Routes et bâtiments**

Département du Réseau du Hainaut
et du Brabant Wallon
Direction des Routes de Mons

Rue du Joncquois, 118
7000 MONS

☎ 065/35.95.34
📠 **065/35.96.81**

RECOMMANDE

Messieurs et Mesdames les Bourgmestre
et Echevins de et à

Vos réf :

Nos réf : VM/501 – 2011/

Annexes :

Contact : Maurice Parant – 065/35.95.33 – maurice.parant@spw.wallonie.be

**OBJET Routes Régionales
Service d'hiver 2011 – 2012.**

B-7000 MONS, le

Mesdames, Messieurs,

La présente est destinée à rappeler les obligations et compétences des Administrations en ce qui concerne les opérations relatives au service d'hiver.

1. a. Je vous informe que le service d'hiver sera assuré par les soins de mon service sur **les routes ou sections de routes** de la Région mentionnées ci-dessous, à l'exception des voiries communales croisant ou longeant le réseau routier ou autoroutier régional, et dont la gestion relève de la compétence de:

- Je vous saurai gré de bien vouloir porter ces prescriptions à la connaissance de vos administrés et de veiller à leur application et de me marquer votre accord au sujet de ce qui précède.

Le Premier Ingénieur en Chef-Directeur
des Ponts & Chaussées.,

(s) *Claude DURIEUX*

Gouverneur

INC/2011/194

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Désignation effective d'un officier pompier volontaire après stage

VILLE DE FLEURUS

—

Par arrêté du 4 octobre 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 9 novembre 2010, par laquelle le Conseil communal de FLEURUS décide d'engager, à l'issue d'un stage d'un an renouvelé à deux reprises, M. P.R. en qualité de sous-lieutenant volontaire à titre effectif au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville avec effet au 6 novembre 2010.

MONS, le 14 novembre 2011

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX

INC/2011/200**SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE**

—

Désignation au stage dans le grade de sous-lieutenant volontaire

VILLE DE FLEURUS

—

Par arrêté du 28 octobre 2011, le Gouverneur ff a décidé d'approuver la délibération du 29 août 2011, par laquelle le Conseil communal de FLEURUS décide d'admettre au stage, pour une période d'un an débutant le 1^{er} septembre 2011 et pouvant être prolongée de la même durée deux fois au maximum, M. T.L. dans le grade de sous-lieutenant volontaire au sein du Service local d'incendie.

MONS, le 17 novembre 2011

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX